

Le gouvernement provincial dirige le sanatorium provincial qui relève d'un bureau de commissaires; une subvention annuelle est accordée aux anciens patients du sanatorium qui ont besoin d'aide et aux autres tuberculeux indigents et leurs familles. L'Association du timbre antituberculeux de l'Île du Prince-Edouard maintient à l'heure actuelle deux infirmières itinérantes à temps entier, qui travaillent en collaboration étroite avec le personnel du sanatorium provincial et le Ministère de la Santé Publique.

Une subvention annuelle est accordée aux hôpitaux généraux qui, en retour, acceptent gratuitement les indigents dont l'état exige des traitements; les dépenses pour l'administration d'un hôpital pour aliénés sont supportées presque entièrement par le gouvernement provincial.

Le Ministère de la Santé dirige deux cliniques pour maladies vénériennes, une à Charlottetown et l'autre à Summerside. Toute la médication nécessaire est fournie gratuitement aux personnes qui ne sont pas à la portée des cliniques publiques.

Nouvelle-Ecosse.—En Nouvelle-Ecosse, le Ministère de la Santé Publique consacre ses efforts à l'enrayement des maladies contagieuses; à l'hygiène prénatale, postnatale et scolaire; aux systèmes d'égouts; à la pureté du lait et de l'eau; au relevé des statistiques vitales; à l'hygiène mentale et à l'éducation sanitaire. Le Ministère agit en qualité de conseiller auprès des autorités locales, règlemente toutes les questions relatives à la santé publique, maintient un personnel sur place et assure un service consultatif sur la tuberculose et autres questions de santé, fournit un service public d'infirmières formées spécialement et qui accomplissent leur travail tant dans les écoles qu'à domicile, pourvoit à un service public de laboratoire gratuit qui s'étend à toute la province, assure la surveillance des hôpitaux généraux publics et des institutions de bienfaisance, recueille et fournit des sérums et des vaccins, distribue des imprimés sur toutes les questions d'hygiène.

À l'automne de 1940, la province a été divisée en cinq districts ou unités sanitaires, dont chacune a été confiée à la charge d'un médecin-hygiéniste compétent. Chaque unité a son bureau et des préposés, un personnel d'infirmières publiques, un outillage portatif de radiologie et un dépôt de distribution des sérums et vaccins. En outre, un hygiéniste a été chargé de l'administration des services d'hygiène dans la ville de Halifax. Il découle de tout ceci une amélioration marquée de la santé publique. Grâce à cette organisation, il sera possible de coordonner et d'uniformiser plus complètement le travail d'hygiène qui se poursuit dans toute la province.

Les services de l'armée et le Ministère de la Santé ont des problèmes qui les intéressent mutuellement; aussi, la collaboration la plus étroite a été maintenue entre ces organismes.

L'ouverture d'une clinique de traitement "Kenny" pour la paralysie infantile est un événement unique en 1942.

Nouveau-Brunswick.—Le Ministère de la Santé, administré par un Ministre de la Santé, a été créé en 1918. Il assure les services suivants: assainissement en général, y compris les sources d'approvisionnement d'eau potable et les systèmes d'égouts; contrôle des maladies contagieuses, y compris la tuberculose et les maladies vénériennes; un laboratoire d'hygiène publique et son approvisionnement de médicaments; inspection médicale des écoles; relevé des statistiques vitales; service d'infirmières et du bien-être de l'enfance; éducation sanitaire et surveillance générale et coordination du travail des bureaux de santé des sous-districts. Sous l'autorité du Ministre, ce Ministère est dirigé par un médecin en chef qui est aussi registraire général des statistiques vitales. Le personnel se compose d'un directeur des laboratoires, de onze médecins à temps entier, d'un directeur du service public d'infirmier,